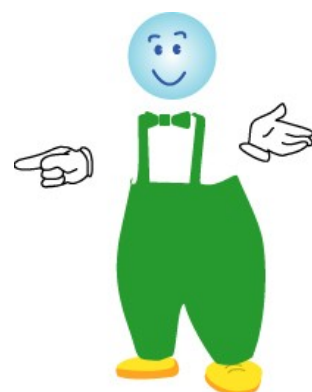


STOC

ENVIRONNEMENT



Spécialiste en Assainissement Autonome depuis 1987...

CATALOGUE ANC

Assainissement non collectif

MAI 2012


















OXY 5	DESCRIPTIF
 <p>Agrément 2011-012</p>	<p>Micro station d'épuration OXY 5 EH de 3500 litres comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une cellule d'activation une cellule de clarification • Un moteur étanchéifié, renforcé avec arbre INOX, une turbine d'oxygénation en fonte d'aluminium • Le coffret d'alarme et de protection <p>Hauteur totale : 1.85 m - Longueur : 2.40 m - Largeur : 1.50 m - Poids : 200 Kg</p>
OXYFILTRE 5	
 <p>Agrément 2011-001</p> <p>&</p> <p>2011-001bis</p>	<p>Micro station d'épuration PROXY de 3000 litres comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une cellule d'activation. • Une cellule de clarification • Un moteur étanchéifié, renforcé avec arbre INOX. • Une turbine d'oxygénation en fonte d'aluminium. • Le coffret de commande d'alarme et de protection. <p>Hauteur totale : 1.85 m - Longueur : 2.60 m - Largeur : 1.14 m - Poids : 150 Kg</p> <p>FILTROZ Filtre percolateur sur zéolite sans relevage livré en Kit d'une surface de filtration de 1.4 m² comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cuve PEHD équipée d'une rehausse technique • Plateau de distribution et de répartition • Média filtrant : Zéolite type chabasite (livré en sac de 25 kg pour manutention aisée - environ 800 kg) • Géogrille de séparation • Réseau de drainage • Puits de collecte interne • *Ventilation • *1 sac de 100 litres de billes de rétention <p>Longueur: 1.48 m - Largeur: 1.20 m - Hauteur: 1.05 (sans couvercle) - Poids de la cuve: 50 Kg</p>
OXYFILTRE 9	
 <p>Agrément 2012-012</p>	<p>Micro station d'épuration PROXY de 5000 litres en polyéthylène haute densité comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une cellule d'activation de 2500 litres • Une cellule de clarification de 2500 litres. • Un moteur étanchéité renforcée avec arbre INOX. • Une turbine d'oxygénation en fonte d'aluminium. • Le coffret de commande d'alarme et de protection. <p>Hauteur totale : 2.52 m - Longueur : 2.35 m - Largeur : 1.35 m - Poids : 195 Kg</p> <p>OXYBOX 2V Module de préfiltration et de répartition OXYBOX - Cuve PEHD - Couvercle renforcé avec boulonnerie INOX - Poche de filtration en géotextile - 5 sorties possibles dont 1 équipée de manchon PVC (fourni avec 1 poche de filtration) - Fil d'eau réglable Longueur: 0.68 m - Largeur: 0.50 m - Ht: 0.52 m - Poids: 10 Kg</p> <p>FILTROZ Filtre percolateur sur zéolite sans relevage livré en Kit d'une surface de filtration de 2.5 m² comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cuve PEHD équipée d'une rehausse technique • Plateau de distribution et de répartition • Média filtrant : Zéolite type chabasite (livré en sac de 25 kg pour manutention aisée - environ 900 kg) • Géogrille de séparation • Réseau de drainage en fond de cuve • Puits de collecte interne • *Ventilation • *2 sacs de 100 litres de billes de rétention <p>Longueur: 2.48 m - Largeur: 1.20 m - Hauteur: 1.10 (sans couvercle) - Poids de la cuve: 78 Kg</p>



OXYFILTRE 17	
 <p>Agrément 2012-012</p>	<p>Micro station d'épuration PROXY de 7500 litres en polyéthylène haute densité comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux cellules d'activation de 2500 litres • Une cellule de clarification de 2500 litres. • Un moteur étanchéité renforcée avec arbre INOX. • Une turbine d'oxygénation en fonte d'aluminium. • Le coffret de commande d'alarme et de protection. <p>Hauteur totale : 2.52 m - Longueur : 3.70 m - Largeur : 1.35 m - Poids : 290 Kg</p> <p>OXYBOX 4V Module de préfiltration et de répartition OXYBOX - Cuve PEHD - Couvercle renforcé avec boulonnerie INOX - Poche de filtration en géotextile - 5 sorties possibles dont 1 équipée de manchon PVC (fourni avec 1 poche de filtration) - Fil d'eau réglable Longueur: 0.68 m - Largeur: 0.50 m - Ht: 0.52 m - Poids: 10 Kg</p> <p>FILTROZ Filtre percolateur sur zéolite sans relevage livré en Kit d'une surface de filtration de 5 m² comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • *2 Cuves étanches de 2.5 m² en PEHD équipées d'une rehausse technique • Plateaux de distribution et de répartition • Média filtrant : Zéolite type chabasite (livré en sac de 25 kg pour manutention aisée - 1800 kg) • Géogrilles de séparation • Réseaux de drainage en fond de cuve • Puits de collecte interne • *Ventilation • *3 sacs de 100 litres de billes de rétention <p>Longueur: 2.48 m - Largeur: 1.20 m - Hauteur: 1.10 (sans couvercle) - Poids de la cuve: 78 Kg</p>
PACK ZEOFILTRE	
 <p>Arrêté du 07/09/2009</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fosse toutes eaux de 5 m³ • ZEOFILTRE : Filière zéolite sans relevage livré en Kit d'une surface de filtration de 5 m² comprenant : 2 Cuves étanches de 2.5 m² en PEHD équipées d'une rehausse technique, Plateaux de distribution et de répartition, Média filtrant : Zéolite type chabasite (livré en sac de 25 kg pour manutention aisée - 1800 kg), Géogrilles de séparation, Réseaux de drainage en fond de cuve, Puits de collecte interne, Ventilation. L'installation nécessite la mise en place de 800 litres de graviers roulés de drainage non fournis. Dimensions : Longueur: 2.48 m - Largeur: 1.20 m - Hauteur: 1.10 m (sans couvercle) - Poids de chaque cuve: 78 Kg • OXYBOX : Cuve PEHD - Couvercle renforcé avec boulonnerie INOX - 5 sorties possibles dont 1 équipée de manchon PVC (fourni avec 1 poche de filtration) - Fil d'eau réglable Long: 0.68 m - Largeur: 0.50 m - Ht: 0.52 m - Poids: 10 Kg (couleur: verte)
ZEOFILTRE	
 <p>Arrêté du 07/09/2009</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ZEOFILTRE : Filière zéolite sans relevage livré en Kit d'une surface de filtration de 5 m² comprenant : 2 Cuves étanches de 2.5 m² en PEHD équipées d'une rehausse technique, Plateaux de distribution et de répartition, Média filtrant : Zéolite type chabasite (livré en sac de 25 kg pour manutention aisée - 1800 kg), Géogrilles de séparation, Réseaux de drainage en fond de cuve, Puits de collecte interne, Ventilation. L'installation nécessite la mise en place de 800 litres de graviers roulés de drainage non fournis. <p>Dimensions : Longueur: 2.48 m - Largeur: 1.20 m - Hauteur: 1.10 m (sans couvercle) - Poids de chaque cuve: 78 Kg</p> <ul style="list-style-type: none"> • OXYBOX : Cuve PEHD - Couvercle renforcé avec boulonnerie INOX - 5 sorties possibles dont 1 équipée de manchon PVC (fourni avec 1 poche de filtration) - Fil d'eau réglable Long: 0.68 m - Largeur: 0.50 m - Ht: 0.52 m - Poids: 10 Kg (couleur: verte)
OXY	
 <p>(non agréée)</p>	<p>Micro station d'épuration OXY 8 de 3000 litres en polyéthylène haute densité comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une cellule d'activation. • Une cellule de clarification • Un moteur étanchéité renforcée avec arbre INOX. • Une turbine d'oxygénation en fonte d'aluminium. <p>Le coffret de commande d'alarme et de protection.</p>

OXY15	DESCRIPTIF
 <p>(non agréée)</p>	<p>Micro station d'épuration OXY 15 de 5000 litres en polyéthylène haute densité comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une cellule d'activation de 2500 litres. • Une cellule de clarification de 2500 litres. • Un moteur étanchéité renforcée avec arbre INOX. • Une turbine d'oxygénation en fonte d'aluminium. • Un dispositif de recyclage des boues (1 pompes). • Un coffret de commande d'alarme et de protection
FILTROZ 1.4m²	
	<p>FILTROZ 1.4 : Filtre percolateur sur zéolite sans relevage livré en Kit d'une surface de filtration de 1.4 m² comprenant :</p> <p>Cuve PEHD équipée d'une rehausse technique, Plateau de distribution et de répartition, Média filtrant : Zéolite type chabasite (livré en sac de 25 kg pour manutention aisée – environ 500 kg), Géogrille de séparation, Réseau de drainage en fond de cuve, Puits de collecte interne, Ventilation</p>
FILTROZ 2.5 m²	
	<p>FILTROZ 2.5 : Filtre percolateur sur zéolite sans relevage livré en Kit d'une surface de filtration de 2,5 m² comprenant :</p> <p>Cuve PEHD équipée d'une rehausse technique, Plateau de distribution et de répartition, Média filtrant : Zéolite type chabasite (livré en sac de 25 kg pour manutention aisée – environ 900 kg), Géogrille de séparation, Réseau de drainage en fond de cuve, Puits de collecte interne, Ventilation</p>
OXYBOX	
	<p>OXYBOX : Module de pré-filtration et de répartition</p> <p>Cuve PEHD - Couvercle renforcé avec boulonnerie INOX - 5 sorties possibles dont 1 équipée de manchon PVC (fourni avec 1 poche de filtration) - Fil d'eau réglable Dimensions: Long: 0.68 m - Largeur: 0.50 m - Ht: 0.52 m - Poids: 10 Kg (couleur: verte)</p> <ul style="list-style-type: none"> • OXYBOX 2 V (2 sorties) • OXYBOX 4 V (4 sorties)
KIT RELEVAGE ET IRRIGATION	
	<p>KIT RELEVAGE comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Pompe d'extraction pour OXYFILTRE avec flotteur intégré - 0.55 KW - avec coffret de protection - Clapet anti-retour <p>KIT IRRIGATION comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pompe de surface - BGM 9/A - ELP 220/240 V - 50 HZ - ITT • Kit aspiration PVC pression Ø40 avec crépine et clapet anti-retour • Press Control GENYO 8A/F22 - ITT • Coffret de démarrage électromécanique avec contacteur de puissance et protection moteur par magnéto thermique, commande via circuit basse tension 24V - Double alarmes - 4 sondes de détection
MEMBRANO	
Commercialisation courant 2012	
FOSES	
	<p>Fosse Toutes Eaux Capacité : 3000 Litres Longueur : 1.89 m - Largeur : 1.65 m - Haut : 1,65 m Poids : 120kg</p>

 	<p>Fosse Toutes Eaux Capacité : 5000 Litres Longueur : 2,35 m - Largeur: 1,35 m - Haut : 2,25 m Poids : 180kg</p> <p>Fosse Toutes Eaux Capacité : 5000 Litres Longueur : 2,39 m - Largeur: 1,98 m - Haut : 1.71m Poids : 163kg</p>
STOC MATIC	
	<p>Station de relevage Cuve 380 litres équipé d'une pompe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • STOC MATIC 258 (8 mètres HMT) • STOC MATIC 309 (9 mètres HMT) • STOC MATIC 411 (11 mètres HMT) • STOC MATIC 473 (13 mètres HMT)
  	<p>Dégrilleurs fabriqué en résine de polyester armée de fibre de verre - Grille polyester - Entrée équipée d'un joint souple à lèvre - Sortie équipée d'un manchon PVC limitant la rétention d'eau - Couvercle montée sur charnières et permettant l'accès à tous les équipements intérieurs - Manutention facilitée par 2 anneaux de levage</p> <ul style="list-style-type: none"> • 200 Litres : Hauteur: 0.70 m - Largeur: 1.03m - Poids: 65 Kg • 500 Litres : Hauteur: 1.03 m - Largeur: 1.03m - Poids: 88 Kg • 1000 Litres : Hauteur: 1.22m - Largeur: 1.25m - Poids: 105 Kg <p>Pré-filtre décolloïdeur Capacité : 500 Litres Long : 1,70 m - Larg : 0,77 m - Haut : 0,80 m Poids : 27kg - Ø 110mm - Entrée : 0,49 m</p> <p>Bac à graisses Capacité : 500 Litres Long : 1,70 m - Larg : 0,77 m - Haut : 0,80 m Poids : 27kg - Ø 110mm - Entrée : 0,52 m</p>
	<p>Bactéries AMIBIO</p> <p>Le régulateur biologique AMIBIO pour système d'assainissement est un mélange unique de nutriments destinés à réactiver réellement les fosses septiques et les fosses toutes eaux. Cette activation permet de favoriser la dégradation de la pollution des eaux usées, de réduire le volume des boues et de limiter les odeurs.</p>
 	<p>SEPTOFILTRE (filtre anti odeurs pour fosse septique).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cartouche anti -odeurs • KIT C Bague filetée ø 100 réduction concentrique 110-100 Manchette ø 100-110 - hauteur 210 • KIT F Manchette ø 100-110 - hauteur 210 Chapeau de ventilation
	<p>SHK Gelactiv' Av Plaque polymère souple gélifiée active pour le traitement des odeurs dans les réseaux d'assainissement munie d'un treillis pour bonne rigidité. Chargée en principe actif neutralisant. Diffusion active de 3 à 4 mois.</p>

PIECES DÉTACHÉES	DESCRIPTIF
	Moteur Spécial épuration STOC SE 0.37 KW
	Turbine d'oxygénation pour micro station d'épuration
	Programmateurs pour micro station
	Joint moteur Ø 200mm
	Disjoncteur 2 Ampères
	Condensateur 25 UF 400V
	Bagues à lèvres 20 X 42 X 7 mm
	Coffret commande complet 220V , monophasé comprenant : Coffret avec face avant fumée, disjoncteur de protection, voyant alarme, programmeur, condensateur, barrettes de connexions.
	Rehausse pour OXY 8 63 x 45 x 22 cm (extérieur)
	Rehausse pour Poste de Relevage STOCMATIC 58 x 41 x 25 cm (extérieur)
	Roulement étanche pour moteur STOC

PIECES DÉTACHÉES	DESCRIPTIF
	Turbine d'oxygénation pour micro station d'épuration VOR
	Arbre pour Turbine VOR
	Joint V RING
	Moteur Spécial épuration Moteur VOR TRI 0.37 KW
	Seau conique support Rond Support Moteur VOR
	Seau conique support Carré Support Moteur VOR
	SE Support Moteur SOAF XM3

SEPARATEUR A GRAISSES	DESCRIPTIF
	<p>SÉPARATEUR À GRAISSES MANUEL POUR LA RESTAURATION</p> <p>Fonction: Séparation et récupération des graisses, huiles et résidus solides des eaux de cuisine de manière manuelle, rapide et simple. Modèle compact fabriqué en acier inoxydable AISI 304/316, Panier extractible de rétention des solides gros fabriqué en AISI 304/316, Récupération directe des graisses. Manipulation et maintenance faciles, Installation rapide, En conformité avec EN1825.</p> <p>CG-MAN-MINI 49 litres CG-MAN-MED 84 litres CG-MAN-MAX 200 litres</p>
	<p>SÉPARATEUR À GRAISSES AUTOMATIQUE POUR LA RESTAURATION</p> <p>Élimination des huiles et graisses avec système automatique d'extraction des flottants. Installation en surface (sous l'évier par ex.).</p> <p>Application: Séparation des huiles et graisses. Spécialement conçu pour la restauration.</p> <p>Construit en Acier inoxydable AISI 304/316, Panier dégrilleur facile à extraire, Disque séparateur d'huiles et graisses avec Raclours, Temporisateur (minuterie) pour contrôle du disque séparateur, Résistances chauffantes pour améliorer la séparation et l'extraction de l'huile, avec thermostat pour démarrage automatique, Démarrage silencieux et automatique, Entretien simplifié, 230V.</p> <p>CG-AUT-1 40 litres CG-AUT-2.5 170 litres</p>

NIVO	DESCRIPTIF
 	<p>Ensemble de mesure de niveau des boues "NIVO" Exemple Type 200 (colonne utile 2 mètres) comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Poignée de préhension PVC plein équipée d'un robinet soupape pour dépression d'air et nettoyage automatique interne de l'ensemble + étui de protection. • 1 Colonne de prélèvement translucide graduée avec embout conique favorisant le carottage longueur 1 mètre - Ø50 mm + étui de protection. • 1 Extension de colonne de prélèvement translucide graduée avec manchon adapté longueur 1 mètre - Ø50 mm + étui de protection. • 1 Notice d'utilisation. <p>En option : 1 Gobelet de maintien de la colonne avec clips.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Type 100 • Type 150 • Type 200 • Type 250
PIECES NIVO	
	<ul style="list-style-type: none"> • Poignée de préhension PVC plein équipée d'un robinet soupape pour dépression d'air et nettoyage automatique interne de l'ensemble + étui de protection. • Colonne de prélèvement translucide graduée avec embout conique favorisant le carottage longueur 1 mètre - Ø50 mm + étui de protection • Gobelet de maintien de la colonne • Embout conique favorisant le carottage • Extension long 1m pour la colonne de prélèvement translucide graduée avec manchon adapté • Extension long 1,50m pour la colonne de prélèvement translucide graduée avec manchon adapté

KIT de PROTECTION pour Moteur Microstation	DESCRIPTIF
	<p>Joint Plat ø250</p>
	<p>Protection Moteur</p>
	<p>Centreur</p>
	<p>Kit Complet</p>

POMPES SECOH**DEBIT l/mn****DEBIT m³/h**

	DEBIT l/mn	DEBIT m³/h
SLL-20	52	3.12
SLL-30	60	3.60
SLL-40	68	4.08
SLL-50	75	4.50
EL-S-60-N	100	6
EL-S-60	102	6.12
EL-S-80-15	115	6.90
EL-S-80-17	124	7.44
EL-S-100	145	8.70
EL-S-120	185	11.10
EL-S-150	200	12
EL-S-120 W Double	220	13.20
EL-S-150 W Double	262	15.72
EL-S-200 W Double	316	18.96
EL-S-250 W Double	380	22.80

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

- 1. Préambule.** Les présentes conditions sont applicables qu'elles que soient les conditions générales d'achat de l'acheteur.
- 2. Plans-Documents.** Les dimensions, poids, caractéristiques techniques, plans, prix, performances et autres données figurant dans nos catalogues, prospectus, annonces publicitaires, tarifs, etc... ont un caractère strictement indicatif.
- 3. Offre.** Nos offres sont établies en fonction des spécifications fournies par l'acheteur. Le vendeur n'est tenu que par les engagements écrits souscrits sous l'en-tête de sa firme. Sauf convention particulière, la validité de l'offre est de un mois.
- 4. Sous-traitance.** Le vendeur se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie des études, fournitures, prestations et travaux, objets du contrat.
- 5. Contrôle et essais.** Tous contrôles, essais ou inspections spécifiques demandés par l'acheteur sont à la charge de ce dernier.
- 6. Exécution du contrat.** Le contrat sera exécuté conformément à ses termes. Toute modification devra faire l'objet d'un avenant
- 7. Prix.** Nos prix demeurent révisables suivant les conditions économiques.

8. Conditions de paiement. Termes de paiement : Le contrat détermine les conditions de paiement

Modalités de paiement : Sauf convention particulière, les paiements ont lieu au domicile du vendeur au comptant, sans escompte. A titre de clause pénale et en application de la loi 92-1442 du 31 décembre 1992 modifiée, l'acheteur sera de plein droit redevable dès l'échéance fixée d'une pénalité pour retard de paiement calculée par l'application à l'intégralité des sommes restant dues, d'un taux d'intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal. Toute réclamation concernant la facturation doit intervenir dans les 10 jours à réception de la facture. Au-delà de ce délai, la facture est considérée comme acceptée dans tous ses termes.

9. Livraison. Sauf stipulation contraire dans le contrat, la livraison du matériel est réputée être faite « à l'usine ». Les opérations postérieures à la mise à disposition « à l'usine », notamment transport et manutention sont à la charge, aux frais, risques et périls de l'acheteur. Il appartient à l'acheteur de vérifier les expéditions à l'arrivée et de faire, le cas échéant, les réserves d'usage auprès du transporteur. Si l'acheteur ne prend pas livraison du matériel à la date résultant du contrat, il est néanmoins tenu de ne pas retarder l'échéance normalement prévue pour les paiements liés à la livraison.

10. Délai de livraison. Sauf stipulation contraire, les délais de livraison courent à partir de la plus tardive des dates suivantes : celle de la confirmation de commande, celle où sont parvenus au vendeur l'acompte, les éléments (fournitures, renseignements) que l'acheteur s'était engagé à remettre. Ils sont donnés à titre indicatif et s'entendent pour matériel « à l'usine ».

En l'absence de conditions particulières, en cas de retard dans la livraison par rapport aux délais contractuels, il pourra être appliqué, pour chaque semaine entière de retard à partir de l'expiration d'un délai supplémentaire raisonnable, une pénalité de 0,5 % avec cumul maximum de 5 % de la valeur du matériel livré en retard. Une pénalité ne pourra être appliquée que si :

- le retard provient du fait exclusif du vendeur
- le retard a causé un préjudice réel constaté contradictoirement.

Le vendeur est dérogé de plein droit de tout engagement relatif aux délais de livraison dans les cas suivants :

- non respect des conditions de paiement
 - non respect par l'acheteur de ses obligations (notamment, fourniture en temps voulu des éléments convenus nécessaires à l'exécution du contrat, paiement des acomptes, accomplissement de formalités éventuelles lui incombant).
- Les retards dans la livraison ne peuvent justifier l'annulation, même partielle, de la commande.

11. Propriété industrielle. Le vendeur est et reste propriétaire exclusif des études, plans, modèles et tous documents dont l'acheteur a pu prendre connaissance dans le cadre du contrat. Ces documents sont confidentiels et ne peuvent être diffusés, publiés, reproduits ou généralement communiqués à des tiers sans l'autorisation préalable, expresse et écrite du vendeur. Tout manquement à ces règles pourra faire l'objet de poursuites légales.

12. Garantie. Le vendeur garantit sa fourniture pendant 12 mois à compter de la mise à disposition « à l'usine ». Cette durée est diminuée de moitié en cas de fonctionnement en service continu.

La garantie sur les composants et sous ensembles non fabriqués par le vendeur est limitée à celle de son fournisseur.

La garantie du vendeur couvre le remplacement ou la réparation à ses frais, en ses ateliers, de toutes pièces reconnues défectueuses par ses services techniques à la suite de défaut de conception, de matière ou d'exécution, à l'exclusion des frais résultant des opérations de démontage, remontage, transport et approche, et tout autre frais ou dommage direct ou indirect. Le remplacement d'une ou plusieurs pièces, quel qu'en soit le motif, ne prolonge pas le délai de garantie.

Le vendeur se réserve le droit de modifier tout ou partie de sa fourniture en vue de satisfaire à la garantie.

Pour pouvoir invoquer le bénéfice de cet article, l'acheteur doit aviser sans retard et par écrit le vendeur des vices qu'il impute au matériel, et doit lui donner toute facilité pour procéder à la constatation de ceux-ci et y porter remède.

La garantie ne s'applique pas notamment dans les cas suivants :

- installation non conforme aux règles de l'art,
- détérioration ou accident provenant de négligences,
- défaut de surveillance ou d'entretien,
- modification des conditions d'exploitation,
- utilisation du matériel non conforme à sa destination et aux prescriptions du vendeur
- éléments qui, par suite de la nature de leurs matériaux ou de leurs fonctions, sont soumis à une usure prématurée, tels que garnitures, joints, etc...

La garantie cesse :

- en cas de stockage du matériel, hors usine du vendeur non conforme aux recommandations du vendeur et aux règles de l'art,
- en cas d'intervention ou de démontage du matériel par une personne non agréée par le vendeur,
- si des pièces étrangères à la fourniture du vendeur ont été substituées à son insu à des pièces d'origine. L'acheteur ne peut se prévaloir du recours en garantie pour suspendre ou différer ses paiements.

13. Réserve de propriété. De convention expresse, le transfert à l'acheteur de la propriété des matériels qui font l'objet du contrat est soumis à la condition suspensive du paiement intégral de leur prix, à l'échéance convenue, y compris les intérêts s'il y a lieu.

Ne constitue pas paiement au sens de la présente disposition, la remise de traites ou de tout titre créant une obligation à payer.

Néanmoins, le transfert des risques s'opérera dès la livraison des matériels et la charge des assurances correspondantes incombe à l'acheteur.

L'acheteur est autorisé, dans le cadre de l'exploitation normale de son établissement, à revendre les matériels livrés. Mais il ne peut ni les donner en gage, ni en transférer la propriété à titre de garantie. En cas de revente, il cède au vendeur toutes les créances nées à son profit de la revente au tiers acheteur. L'autorisation de revente est retirée automatiquement en cas de cessation de paiement de l'acheteur.

14. Retour du matériel. Tout retour éventuel de matériel est subordonné dans son principe et ses modalités à l'accord préalable écrit du vendeur.

15. Responsabilités. La responsabilité du vendeur est strictement limitée aux obligations définies aux présentes conditions. Il est de convention expresse que le vendeur ne sera tenu à aucune indemnisation autre que celles qui y sont prévues.

16. Généralités. Les présentes conditions font partie intégrantes du contrat. La nullité de l'une de ces conditions n'entraîne pas la nullité de l'ensemble, les parties s'efforçant de convenir d'une autre condition adaptée.

17. Droit applicable - Règlement des litiges. Pour son interprétation et son exécution le contrat sera soumis au droit français. En cas de litige, et à défaut d'accord amiable, le vendeur se réserve le droit de faire appel aux tribunaux compétents dans le ressort de son siège social.

18. Validité pour les commandes futures. Les présentes conditions sont valables pour tous les contrats futurs et sont seules déterminantes.

19. Conditions particulières : Nous consulter

	 760 RN 97 – 83210 LA FARLEDE Tél : 04 94 27 87 27 – Fax : 04 94 27 87 28 www.stoc-environnement.fr mail : contact@stoc-environnement.fr
---	---